

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration,
du mercredi 14 mai 2014
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS**

Membres présents :

Christian Auger, Gérard Cardon, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Bruno Lonchampt, Henriette Magna, Pierre Meindre, Michel Mikloweit, Pascal Morin, Pierre Parreaux, Béatrice Serre, Jean-Pierre Santiano, Ago Vaz-Nunez.

Absents excusés :

Rolland Duchesne, Pascal Granger, Roger Jauneau, René Le Menn, Gérard Piot.

Absent : Jacques Sandillon.

Pouvoirs : Roger Jauneau à Pascal Morin, Olivier Cahen à Bruno Lonchampt.

18:40, Bruno Lonchampt déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour.

En préambule, pour éviter tout malentendu, le conseil décide qu'à l'avenir, les remboursements de frais demandés par un des membres du Stéréo-Club devront faire l'objet d'une demande d'accord préalable.

1a - Groupe Aquitaine (Demandes de René Le Menn)

- Les demandes de René le Menn, datant du 21 février 2014, sont énumérées.
- Le conseil est d'accord pour rembourser les dépenses effectuées, à l'occasion de la réunion de Pâques à Gauriac, à concurrence de 150 € sous réserve de factures justificatives, expédiées au trésorier.
- Il est, demandé à René le Menn la rédaction d'un compte-rendu de cette manifestation.
- Henriette Magna se propose de rétrocéder son écran 3D Zalman au SCF au club pour le groupe Aquitaine pour un montant de 230 € Le conseil accepte. Henriette Magna contactera René.
- Jean-Pierre Santiano fait part aux membres du conseil du récent achat d'un moniteur 23 pouces 3D de marque AOC à moins de 200 € et garanti 2 ans.
- Michel Mikloweit prendra contact avec René Le Menn pour lui en faire part.

Le conseil adopte, à l'unanimité, la proposition d'achat d'un moniteur 3D, pour un montant avoisinant les 200 € d'un micro HF au choix de René Le Menn, pour le groupe Aquitaine à concurrence de 200 € et sur justificatif d'une facture acquittée au nom du Stéréo-Club Français.

1b - Groupe Ile de France

Désignation d'un animateur groupe IDF

- Bruno Lonchampt fait part de son souhait de la création d'un poste d'animateur, sur l'Île-de-France, chargé de la coordination des éventuels intervenants lors des séances techniques ainsi que de l'organisation de journées d'animation exceptionnelles.

Sorties de prises de vues

- Henriette Magna et Pascal Morin proposent de profiter de la présence du stand lors de la manifestation de la foire à la photo de Bièvres, pour former les membres qui viendront s'y présenter.
- Antoine Jacquemoud revient sur sa proposition d'organiser une journée de prise de vue, suivie une semaine ou 15 jours plus tard par le montage dans SPM des photos prises, puis, une semaine ou 15 jours après, par le montage en diaporama avec my Album, Magix ou encore, M-objects.

Accueil des nouveaux adhérents

- Christian Auger suggère la création d'un poste de responsable de l'accueil des nouveaux adhérents. Celui-ci serait chargé de récolter les informations concernant les attentes et les besoins en formation du nouveau membre afin de répondre au mieux aux attentes de ce dernier.
- Il est noté qu'il faut prévoir, en vue du stand de la Foire à la photo de Bièvres, des dépliants triptyques ainsi que des nappes et la bannière SCF.

Formation technique des membres

- Antoine propose de profiter des beaux jours de juin pour organiser une journée de formation à la prise de vues en extérieur. Il suggère, à l'occasion de la réouverture du zoo de Vincennes, que cette journée se déroule en ce lieu.
- Pascal Morin propose de regarder, en collaboration avec Olivier Cahen, les sujets de formations dispensées lors des séances techniques du mercredi, et hors mercredi, de ces cinq dernières années, afin d'en déterminer une liste permettant une rotation annuelle de ces formations et inscrites à l'avance sur le calendrier.
- L'ensemble des membres du conseil précise que ce poste n'est pas à pourvoir obligatoirement par un des membres du conseil d'administration.

Avis : / Décision: -

Gestion de la bibliothèque

- Bruno Lonchampt fait part, également, de son souhait de voir la création d'un poste de bibliothécaire adjoint, en l'absence de Rolland Duchesne.

Décision:

Henriette Magna se propose, instantanément, pour assumer ce poste.

- Pour le bon fonctionnement futur de la bibliothèque, et de la numérisation de ses ouvrages, il faudra prévoir, prochainement, l'achat d'un scanner-photocopieur (si possible de marque Epson pour le rapport qualité-prix).
 - Il est aussi évoqué que la bibliothèque ne pourra ouvrir qu'à l'occasion des séances techniques du mercredi et qu'il serait souhaitable que les dates de consultations possibles soient annoncées, à l'avance, dans la Lettre mensuelle.
-
- Cependant, si la bibliothèque peut être consultable le samedi, et pour des questions d'intendance, Ago souhaiterait que soit décidé, une fois par an, de quels samedis ou de quelles journées, dans le mois, il pourrait s'agir.

Protection des ouvrages

- Pascal Morin évoque et suggère l'interdiction absolue d'emprunt de livres ou de documents de cette bibliothèque au risque de ne plus les revoir. Il propose, a contrario, la possibilité pour tout membre, de numériser, sur place, tout ou partie d'un document souhaité, permettant, ainsi, de constituer, petit à petit, une médiathèque numérisée consultable France entière.

Avis : / Décision: -

Remboursement des frais de Gérard Cardon déménagement patrimoine

- Bruno Lonchampt demande aux membres du conseil d'administration si celui-ci est d'accord pour rembourser, sur justificatifs, Gérard Cardon de ses frais engagés lors des journées de déménagement du patrimoine vers le musée de Bry-sur-Marne.

Décision:

À l'unanimité, le conseil d'administration décide de rembourser Gérard Cardon de ses frais engagés.

- Ce dernier décide, alors, d'opter à son renoncement aux remboursement de frais. Il devra faire parvenir ses justificatifs à Michel pour qu'il lui envoie une attestation fiscale.

Inventaire et déménagement de la Bibliothèque et de la Bienfaisance

- Il est évoqué la nécessité de déménager la bibliothèque depuis le premier étage du LOREM vers dans le rez-de-chaussée...

- Un inventaire précis des biens entreposés dans chacun de ces locaux doit être rédigé, afin d'anticiper leurs lieux d'entrepôt dans les nouveaux locaux du LOREM.

- Antoine Jacquemoud rappelle qu'un autre petit local doit être cloisonné dans les locaux de LOREM. Ago confirme qu'il en fera la demande à la régie de quartier qui s'est déjà occupée de la réalisation de la première cloison.

- Ago confirme que le local dans lequel est entreposé habituellement le téléviseur 3D, sera vidé du contenu appartenant au LOREM.

- Antoine propose d'utiliser son pick-up pour déménager l'ensemble des biens de la rue de la Bienfaisance, en un seul voyage.

- Bruno, lui aussi, propose de mettre à disposition son véhicule Kangoo.

- Pascal Morin propose que les 12,13 et 14 juin, certains se réunissent au LOREM pour installer les structures, achetées en conséquence, afin d'y accueillir les éléments qui y seront déménagés le 28 juin.

- Ago ajoute, que durant cette même période, il faut prévoir de descendre, non seulement, le contenu de la bibliothèque du premier étage, mais aussi, les armoires qui entreposent celle-ci.

- Ago suggère qu'en fonction des âges des uns et des autres, et malgré le coût engendré, il est préférable de faire appel à des professionnels pour éviter tout risque humain et de dégradation matérielle.

- Ago doit prendre contact avec la mairie de Paris pour se renseigner de la disponibilité du personnel et du coût à prévoir pour ensuite en faire part à Bruno.

- Pascal Morin, dont l'épouse est architecte et au travers de ses conseils, proposera au bureau un plan d'aménagement intérieur des locaux (emplacement des écrans, emplacement des projecteurs, emplacement des armoires, emplacement des structures et étagères). Il propose déjà que les deux tuyaux en PVC contenant les écrans métallisés soient entreposés sur deux supports à roulettes (IKEA) pour en faciliter le déplacement.

- En conséquence, Pascal devra proposer et envoyer par mail à l'ensemble des membres du C.A. d'Île-de-France, quelques propositions d'aménagement qui seront étudiées lors de la prochaine réunion de C.A. prévu le 4 juin, afin de décider l'achat et les installations avant le déménagement de la rue de la Bienfaisance du 28 juin.

- Ago ajoute qu'il souhaite pour l'organisation du LOREM que l'ensemble des tâches du déménagement soient effectuées sur une durée très courte.

- Le déménagement de la bibliothèque du premier étage devra être obligatoirement réalisé avant cette date.
- Il faudra prévoir l'achat d'un certain nombre de casiers en plastique (IKEA) pour faciliter le déménagement des livres de la bibliothèque.
- Il est aussi souhaité que le jour du déménagement deux équipes de 3-4 personnes se partagent les tâches. L'une s'occupant des aller-retours du premier étage vers le rez-de-chaussée, par l'ascenseur, l'autre, au rez-de-chaussée, s'occupant de la disposition dans les différents rayonnages.
- Bruno demande aux membres du C.A. présents, si d'autres personnes que Michel, Pascal Morin et lui-même, pourraient se rendre disponibles pour les aider, lors de ce déménagement. Pierre Parreaux annonce qu'il pourrait, à confirmer, se rendre disponible à cette occasion, le 13 juin début d'après-midi.

Décisions:

- 1) Pascal Morin et Michel s'engagent à faire le 12 juin les achats et débuter l'installation des étagères, Bruno s'engage à poursuivre les travaux, avec eux, le 13 juin.**
- 2) La date du 13 juin est retenue pour le démanagement de la bibliothèque du premier étage du Lorem.**
- 3) Antoine Jacquemoud propose que l'on se retrouve, le samedi 28 juin à 9h00, rue de la Bienfaisance.**

Protection des ouvrages de la Bibliothèque

- Pour poursuivre le travail effectué par Rolland Duchesne depuis des années, il est prévu de photographier l'agencement dont les ouvrages sont entreposés au premier étage pour tenter de respecter le même classement.
- Bruno prévoit de faire un appel à contribution auprès des adhérents, lors des prochaines séances techniques du mercredi, pour faciliter le travail de tout le monde.

Désignation d'un responsable fiche-projet

- Bruno revient sur la proposition de l'établissement d'une « fiche-projet » pré-formatée pour toute initiative engageant le SCF qui sera soumise au CA pour validation.
- Ago se propose d'en fournir au bureau quelques modèles-type existants dans le milieu associatif. Ce document pourrait, dans un avenir proche, être disponible sur le site Internet du Club sous format doc ou pdf, accessible à tout membre du Club et à remplir et/ou à imprimer.

Avis : favorable

Projet « journées du Patrimoine » au Sénat:

- Projection d'un diaporama à réaliser sur la base du legs des photos numérisées de Marcel Lecoufle.
- Pascal Morin explique l'origine du projet du Sénat :
- En septembre 2013, il a pris contact avec le responsable des serres du Sénat et lui a fait part de l'appartenance de Marcel Lecoufle au Stéréo-Club depuis longue date. Sachant que le Sénat a reçu une importante quantité de la collection d'orchidées de Marcel Lecoufle lorsque ce dernier a cessé les activités de son entreprise légendaire, le Sénat a donc pris connaissance, à cette occasion, que nous serions susceptibles de réaliser des présentations des plus beaux clichés de Marcel Lecoufle sur ses orchidées.
- Le responsable des serres du Sénat a été particulièrement séduit par cette idée, d'autant qu'à l'époque, précisément, des journées du patrimoine, la floraison des orchidées est très peu présente. Un prochain contact doit avoir lieu entre le stéréo-Club et le Sénat pour mettre au point ce partenariat.

- Ago, ainsi que Pascal, qui sont allés ensemble l'an passé aux serres du Sénat et connaissent les lieux ainsi que le déroulement des journées du patrimoine, s'entendent d'accord pour dire qu'il est largement préférable de faire tourner en boucle des diaporamas sur un ou deux téléviseurs 3d plutôt que d'envisager une ou des projections sur grand écran.

- Tout le monde s'accorde à dire qu'il faudra, lors des prochaines séances techniques du mercredi, présenter quelques échantillons de photos de Marcel Lecoufle pour motiver les membres présents à contribuer à la réalisation d'un diaporama.

Décision: -

Projet :« Montier-en-Der 2015 » :

- Réalisation et projection de nouveaux diaporamas à réaliser & campagne pour contribution nationale.

Décision: -

Projet « Téléthon 2014 » (Mairie de Paris).

- Pascal Morin suggère de participer au Téléthon. Gérard Cardon propose de faire une opération au travers d'un partenariat avec le Lyons-Club habitué à ce genre de prestation.

Décision: -

Projet « Exposition de fantôgrammes ».

- Bruno Lonchampt suggère de lancer une opération d'exposition de fantogrammes avec la collaboration de Florence Arnaud, René Le Menn, Béatrice Serre, et d'autres bonnes volontés encore.

Décision: -

Projets « Sainte-Marie-aux-Mines » 2014 & 2015 ».

Roger Huet nous annonce qu'André Marent ne participera plus à l'élaboration de nouvelles photographies pour la manifestation de Sainte-Marie-aux-Mines. En ce sens, Roger Huet et Béatrice Serre-Kuperberg se sont préparés à cette nouvelle et se sont organisés, non seulement pour la réalisation de diaporamas, mais aussi, pour la réalisation d'une projection, en juin 2015.

Le C.A. demande à Daniel Chailloux de remplir une fiche-projet et de confirmer la réalisation des projets, qu'il avait proposés, lors de la prochaine réunion du 4 juin.

Le C.A. demande à Daniel Chailloux de lui communiquer les coordonnées de ses contacts à l'occasion des prestations extérieures dont il s'est occupé au nom du SCF.

Le C.A. s'interroge sur ce qu'est devenue l'ancienne toile métallisée qui était en format 4 / 3 et qui a été remplacée par une nouvelle toile avec une structure agrandie pour former un nouvel écran de format 16 / 9.

- Roger Huet nous met en garde sur l'organisation d'une projection sur le très grand écran du Club et qui peut nécessiter de confier l'acheminement du matériel encombrant par un transporteur comme cela a déjà été fait par le passé.

- Daniel Chailloux avait prévu une projection sur le thème du milieu souterrain les 7-8-9 juin 2014 à L'Isle sur le Doubs dans le cadre du 6e Congrès régional franc-comtois de spéléologie.

Décision: Bruno doit contacter Daniel Chailloux pour confirmation.

- Nouveaux projets proposés :

Quincy-sous-Sénart :

- Béatrice Serre-Kuperberg propose un projet de projection, en novembre 2014, à Quincy-sous-Sénart.
- Bruno Lonchampt et Roger Huet insistent pour que des séances de formations techniques soient organisées, afin de favoriser l'utilisation des projecteurs et faciliter le montage des écrans.
- Jean-Pierre Santiano, qui a organisé une trentaine de projections numériques, par le passé, se propose de participer à ces formations.

Commémoration du débarquement en Normandie

- Gérard Cardon annonce qu'il y a une trentaine d'années, il avait organisé, avec quelques autres membres du SCF et avec la participation du ministère des affaires étrangères, une journée de prises de vues à l'occasion de la commémoration du débarquement en Normandie.
- Il nous confie les coordonnées Internet des responsables auprès desquels il faut s'adresser pour obtenir, hypothétiquement, des laissez-passer, comme il a pu en obtenir par le passé.
- Michel Mikloweit se chargera de récolter les photocopies des cartes nationales d'identité de ceux qui souhaiteraient y participer, s'il y a encore des possibilités, in extremis, mais beaucoup en doutent.

Démonstration de drones

- Ago annonce aussi, à l'ensemble des membres du C.A. qu'en septembre prochain, il profitera d'une manifestation importante de démonstration de vols de drones dans un gymnase parisien, pour marquer l'inauguration du Fab-Lab (Laboratoire de fabrication) associé au Lorem et nous invitera cordialement à cette manifestation.

AFFAIRES COURANTES

Adoption des comptes-rendus des comptes-rendus des 17 février et 2 avril 2014.

Personne ne s'opposant au contenu de ces derniers, ils sont adoptés à l'unanimité.

Gestion du matériel

- Gérard Cardon suggère, vivement, que des membres du C.A. puissent se rendre disponibles pour aller au Musée de Bry-sur-Marne afin de poursuivre le travail de partenariat entrepris avec la conservatrice.
- Michel Mikloweit précise que le logiciel de gestion du Club « Ciel association » est tout à fait capable et adapté pour gérer le patrimoine du Club, à condition, toutefois, bien entendu, de le renseigner.
- Gérard Cardon renouvelle son souhait de faire vivre, au travers de journées portes ouvertes, ou des journées du patrimoine, les biens et collections du Club entreposés à Bry, associés aux leurs, et d'organiser une ou des projections à ces occasions.
- Pascal Morin précise que lors de sa dernière entrevue avec Mme Calvarin, conservatrice du Musée, ce genre de manifestation était tout à fait envisageable et souhaitable aussi de son côté que du nôtre.
- Michel Mikloweit explique à l'assemblée les nouveaux modes de remboursement de frais basés sur les barèmes 2014 de remboursement associatif du ministère des finances.

- Michel précise que pour les frais de déplacement, le renoncement au remboursement des frais est préférable ; toutefois, Antoine Jacquemoud précise qu'il y a une différence notoire pour des missions du style Montier-en-Der ou Sainte-Marie-aux-Mines.
- Bruno demande à chacun d'enregistrer toutes les actions, démarches et initiatives que chacun est amené à prendre au cours de l'année afin d'en faire état à l'ensemble des adhérents, lors de l'Assemblée Générale ordinaire et du rapport annuel du S.C.F. .
- Michel propose, après renseignements pris avec l'éditeur, de l'acquisition du logiciel « Ciel associations » consultable par plusieurs membres munis d'un code d'accès unique, depuis n'importe où, et depuis n'importe quel poste informatique. L'achat de cette licence coûte, précisément, 417,60 € TTC / an soit un peu moins de 35€ par mois, avec sauvegardes sur les serveurs de l'éditeur.

Tous les membres étant d'accord avec cette proposition, elle est adoptée à l'unanimité.

Site Internet

- Bruno relance la demande à contributions pour la réalisation d'un nouveau site Internet du Club. Antoine suggère que ce soit quelqu'un de l'extérieur au SCF qui soit mandaté pour sa future réalisation.
- Bruno demande que la page d'accueil du site soit mise à jour.
- Jean-Pierre rappelle à Bruno que ce dernier doit rencontrer, au plus vite, l'un de ses amis proches, et professionnel de la création de site Internet, qui semble prêt à participer à sa réalisation.

Circulation internationale

- Bruno rappelle que René Le Menn est demandeur de photos des membres du S.C.F. en format 1920x 1080 pixels pour animer la circulation d'images de l'ISU.

Boîte à idées

- L'idée est suggérée, par le bureau, de créer une adresse mail, en guise de boîte à idées anonymes ou non, à disposition de tout adhérent, permettant de récolter les demandes, des suggestions, de tout membre, au niveau national.

Tout le monde est d'accord avec la création de cette « boîte aux lettres » - « boîte à idées ».

- Bruno demande l'accord du C.A. pour rechercher des sponsors.

Accord du C.A.

Collecte de photos

- Pascal Morin suggère de lancer une campagne de collecte de photos à diffuser ou publier sur le wiki ou sur les galeries du site.

Répartition des tâches

- Dans le but de mieux comprendre et améliorer le fonctionnement du Stéréo-Club, Michel demande à chacun des membres du CA de marquer sur une petite fiche :
 - En quoi consistent ses responsabilités et ses tâches actuelles.
 - Comment pourrait-on faciliter / rationaliser ces tâches.
- Il serait souhaitable de soumettre ces fiches rapidement, afin de les étudier et pouvoir faire une proposition d'une amélioration globale possible.
- Bruno conclut la séance, à 22h15, en demandant à Antoine de rédiger une fiche-projet sur ce thème.